



Site classé
Patrimoine
national



Tilleul de Notre-Dame de l'Aumône

Haute-Savoie

Date de l'arrêté : 14 juin 1909

Commune concernée : Rumilly

Superficie : 0,18 ha

Il ne reste presque plus rien de l'arbre classé qui se dressait devant la chapelle Notre-Dame de l'Aumône, à Rumilly. Seule l'imposante souche du tilleul, conservée devant le presbytère, peut permettre d'imaginer sa taille. La chapelle Notre-Dame de l'Aumône tire son nom de l'ancien hospice des voyageurs qui la joutait, situé juste après le passage du gué de l'aumône qui permettait de traverser le Chéran. Le culte de la Vierge y est pratiqué depuis le XI^e siècle mais a pris une importance considérable à la fin du XIX^e, période d'expansion générale du culte marial avec les apparitions de Lourdes. Le sanctuaire est étendu et reconstruit pour accueillir l'important pèlerinage du 1^{er} mai, au cours duquel se déroule une célébration en extérieur, sous les branches du tilleul.

Type d'intérêt

Pittoresque à l'origine

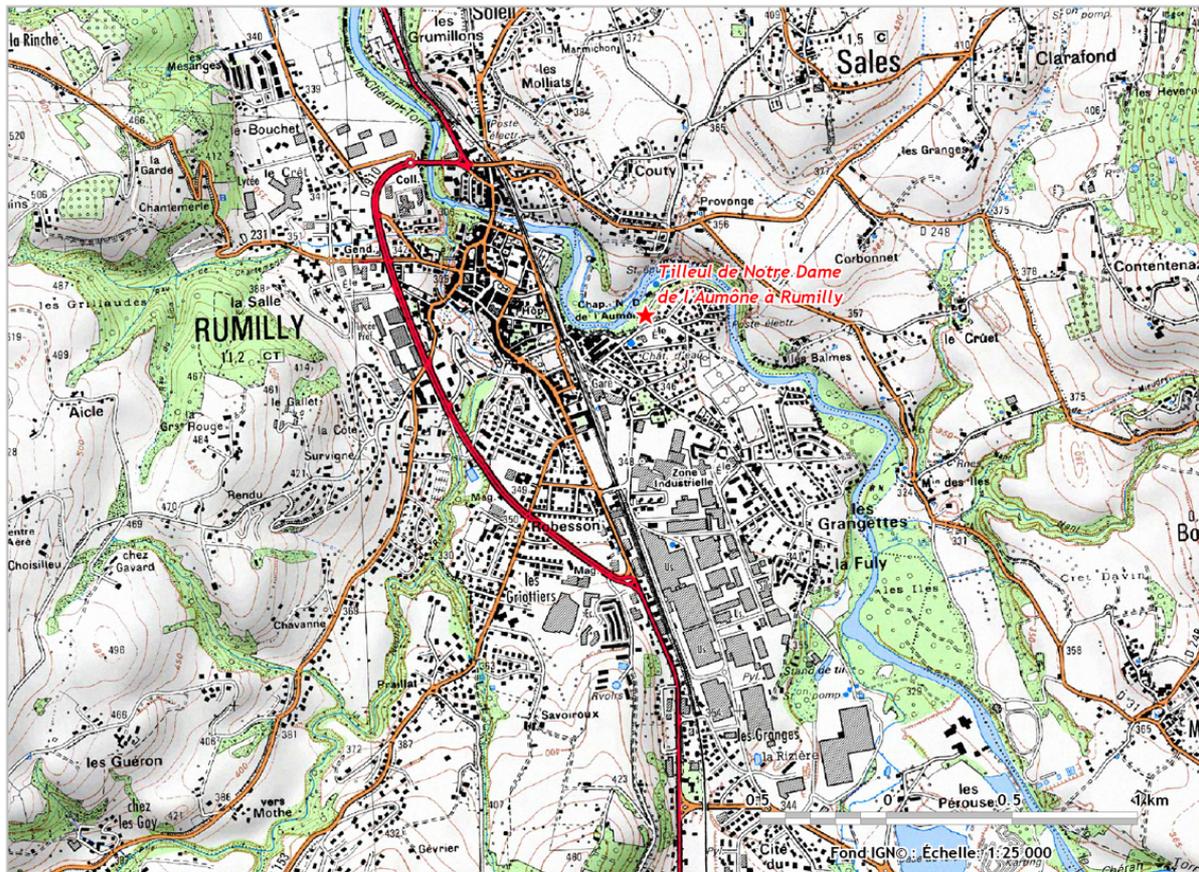
Tourisme

Office de Tourisme de Rumilly : 04.50.64.58.32

Accès

Libre

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

